

ASSEMBLÉE NATIONALE
16 juin 2025

PORTANT CRÉATION D'UN STATUT DE L'ÉLU LOCAL - (N° 136)

AMENDEMENT

N ° CL492

présenté par
M. Delautrette, rapporteur et M. Le Gac, rapporteur

ARTICLE 17

À l'alinéa 22, substituer à la première occurrence du signe :

« , »

le mot :

« et ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.